

ENTREPRENEURIAT

BENHASSINE Med HANI

2023/2024

CHAPITRE

I

Thème1 : L'entreprise : définition, finalités et classification

1. Définition

L'entreprise est une unité économique et juridique qui a pour principale fonction la production de biens et services destinés à être vendus sur un marché.

L'activité d'une entreprise peut être décomposée en deux phases distinctes:

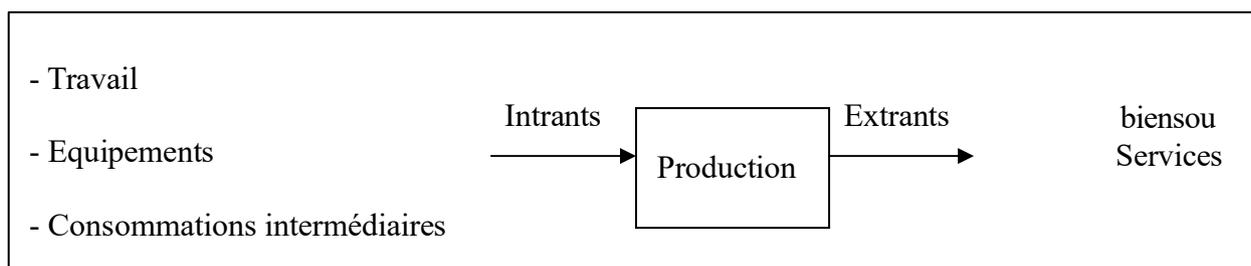
- l'activité productive, c'est-à-dire la création de biens ou services.
- l'activité de répartition des richesses en contre partie des biens ou services.

a. L'entreprise en tant qu'unité de production :

Par l'opération de production, l'entreprise transforme des flux d'entrée (Intrants ou Inputs) en flux de sortie (Extrants ou outputs).

Les intrants peuvent être classés en trois catégories:

- Le travail fourni par le personnel de l'entreprise
- Le capital technique : bâtiments, matériels etc.
- Les consommations intermédiaires c'est à les matières premières, les produits semi-finis, énergie.....ou les services (publicité, transport, ...etc.) incorporés au processus de production.



b. L'entreprise en tant qu'unité de répartition

La contre partie de l'activité de production de l'entreprise se traduit

par la vente. Le produit de cette vente doit permettre à l'entreprise

de :

- Rémunérer les facteurs de production;
- Payer ses charges sociales et fiscales;
- Réaliser un sur plus destiné à assurer son avenir.

Une fois les richesses sont créées, l'entreprise distribue les rémunérations aux agents qui ont participé à la réalisation de la production. Ainsi :

- Les employés perçoivent des salaires;
- l'Etat, les organismes sociaux (CNSS, CIMR, CMR) reçoivent les impôts (IGR, IS) et les cotisations sociales ;
- les prêteurs reçoivent des intérêts;
- les apporteurs de capitaux reçoivent les dividendes;
- l'entreprise garde pour elle les revenus non distribués.

2. Les finalités de l'entreprise :

2.1. La notion de finalité

Les finalités, ou missions, de l'entreprise désignent les raisons pour lesquelles elle est acceptée par son environnement. Ce sont des buts plus durables que les objectifs, avec des échéances imprécises.

Elles répondent à des questions du type «que voulons nous devenir?», «quelles sont nos motivations? ». Les finalités contribuent à la cohésion de l'entreprise et orientent les décisions stratégiques.

2.2. Les différents types de finalités

A. Les finalités économiques :

Sont au nombre de trois:

- Produire et distribuer des biens et services aux entreprises ou aux consommateurs;
- Assurer la survie de l'entreprise et sa croissance excepté pour certaines entreprises qui sont créées pour une mission précise, temporaire ;
- Réaliser un profit.

B. Les finalités humaines

Elles concernent aussi bien les ambitions des dirigeants (prestige par exemple) que l'épanouissement du personnel: bonnes conditions de travail, bien-être des salariés, participation au pouvoir de gestion, etc....

C. Les finalités sociales

Elles peuvent coexister avec les autres finalités dans la plupart des entreprises, mais pour certaines, elles constituent des finalités primordiales: le service public ou l'indépendance nationale sont des finalités principales des entreprises publiques.

3. Classification des entreprises

Il existe plusieurs façons de classer une entreprise. Parmi les quelles, on cite:

- La classification selon la nature économique;
- La classification selon la taille;
- La classification juridique.

3.1. La classification selon la nature économique

Cette classification peut se faire selon trois aspects:

- Classification par secteur.
- Classification par type d'opérations accomplies.
- Classification selon la branche d'activité.

3.1.1 La classification par secteur

On distingue :

- Le secteur primaire qui regroupe toutes les entreprises utilisant à titre principal le facteur naturel. Il englobe l'agriculture, l'élevage, la pêche, etc...
- Le secteur secondaire qui réunit toutes les entreprises ayant comme activité la transformation de matières premières en produits finis et englobe donc toutes les industries.
- Le secteur tertiaire qui rassemble toutes les entreprises prestataires de services. Sa composition est très hétérogène car il regroupe tout ce qui n'appartient pas aux deux autres secteurs, à savoir: les activités de distribution, de transport, de loisir, de crédit, d'assurance, hôtellerie,.....

3.1.2 La classification selon le type d'opérations accomplies

Les opérations effectuées dans une entreprise peuvent être classées en 5 catégories:

A- Les opérations agricoles: ce sont des opérations dans les quelles le facteur naturel est prédominant.

B - Les entreprises industrielles : effectuent des opérations de transformation de la matière en produits finis.

C - Les entreprises commerciales : réalisent les opérations de distribution des biens et assurent la fonction de grossiste (c'est-à-dire l'achat en grande quantité directement chez le fabricant et la vente en grande quantité au revendeur) ou de semi-grossistes (stade intermédiaire entre le grossiste et le détaillant) ou de détaillants qui vendent directement au consommateur.

D - Les entreprises de prestations de service : fournissent deux types de services :

- service de production vendue à d'autres entreprises: société d'étude, agences de publicité...

Service de consommation : entreprises rendant des services aux consommateurs (transport, restaurants, locations...)

E - Les entreprises financières : réalisent des opérations financières à savoir : la création, la collecte, la transformation et la distribution des ressources monétaires et des ressources d'épargne. Elles sont constituées par les banques.

3.1.3 La classification selon la branche d'activité :

À la différence du secteur, qui rassemble des activités variées, la branche ne regroupe que les entreprises fabriquant, à titre principal, la même catégorie de biens, entreprises de l'industrie pharmaceutique, industrie...

Les entreprises d'une même branche ont pour points communs:

- l'usage d'une même technique;
- l'utilisation des mêmes matières premières;
- des intérêts communs dans certains domaines: ce qui leur permet de regrouper certaines de leurs activités et de créer des services communs, notamment de recherche, d'achat ou de vente, filiales communes.

3.2. La classification selon la taille

Les entreprises ont des tailles différentes. Selon sa dimension, l'entreprise va du simple atelier jusqu'à la grande entreprise.

3.2.1 Effectif du personnel employé : selon ce critère, on distingue :

- Les très petites entreprises (TPE) qui emploient moins de 5 employés;
- Les petites entreprises (PE) qui emploient un effectif compris entre 5 et 10 salariés;
- Les moyennes entreprises (ME) employant un effectif compris entre 10 et 100 salariés (ce nombre peut aller à 500) ;
- Les grandes entreprises qui emploient plus de 500 salariés.

3.2.2 Selon le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaire permet d'avoir une idée sur le volume des transactions de l'entreprise avec ses clients. L'importance d'une entreprise peut se définir par le volume de ses transactions. Ce critère est important pour les raisons suivantes :

- Il est utilisé pour apprécier l'évolution des entreprises et pour les classer par ordre d'importance selon leur chiffre d'affaires.
- Pour l'entreprise,
 - il constitue un outil de gestion : la variation du chiffre d'affaires permet à l'entreprise de mesurer la pertinence de ses méthodes de ventes. Ainsi, une baisse du chiffre d'affaires est souvent interprétée comme un indicateur important de la mauvaise santé de l'entreprise.
 - Il est utilisé à des fins comparatives dans la mesure où il permet à l'entreprise de se positionner par rapport aux autres entreprises de la même branche.

3.3 La classification juridique

Cette classification permet de distinguer entre :

3.3.1 Les entreprises du secteur public

1- Les entreprises publiques: ce sont des entreprises qui appartiennent en totalité à l'Etat ce dernier détient l'intégralité du capital, le pouvoir de gestion et de décision.

2- Les entreprises semi-publiques: ce sont des entreprises contrôlées par les pouvoirs publics: choix des investissements, niveau des prix, politique de l'emploi...etc, mais où des personnes privées participent au financement et/ou à la gestion.

3.3.2 Les entreprises privées

On distingue:

A- L'entreprise individuelle qui appartient en totalité à une seule personne qui assure la gestion et la direction

B- La société est un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre en commun leurs biens ou leur travail ou les deux à la fois en vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter.

C- La coopérative réunit des personnes qui désirent mettre en commun leurs économies ainsi que leurs compétences pour l'autosatisfaction des besoins spécifiques (logement, consommation) sans chercher le profit.

Thème2 : L'entrepreneuriat

1- Définition :

- L'entrepreneuriat est une action ou un ensemble d'activités axées sur l'innovation, qui implique de donner aux ressources actuellement disponibles la capacité de créer une nouvelle valeur tout en assumant les risques qui en découlent, en échange d'une certaine satisfaction.
- L'entrepreneuriat est le phénomène associé à l'activité entrepreneuriale, action humaine consistant à entreprendre pour gérer de la valeur en créant ou en développant des activités économiques grâce à l'identification et à l'exploitation de nouveaux produits, processus ou marchés. (OCDE,2012).

2- Les écoles de l'entrepreneuriat :

- **L'école des caractéristiques psychologiques :** Fayolle (2005) résume la pensée de cette école en indiquant que l'entrepreneur a des caractéristiques psychologiques uniques (valeur, attitude et besoins) qui le guide dans le processus entrepreneurial. Exemple : le besoin de réalisation, d'indépendance, la prise de risque, l'imagination, la confiance en soi...etc.
- **L'école managériale :** Les entrepreneurs sont des organisateurs des processus de création de richesses. Ce sont des personnes qui organisent, gèrent et qui assument le risque. Bruyat (1994) dit que l'entrepreneur est quelqu'un qui perçoit des opportunités et qui crée une organisation pour les exploiter.
- **L'école du leadership :** L'entrepreneur est quelqu'un qui sait animer des équipes et conduit les hommes vers la réalisation des objectifs assignés. Il a une capacité à adapter son style aux besoins des gens. L'entrepreneur joue un rôle dans la motivation, la direction et la conduite de son personnel.

3-Les approches entrepreneuriales :

- Opportunité d'affaires :** Pour les anglo-saxons, en particulier les Américains, le terme est utilisé depuis les années 1990. Le professeur Stevenson Haward de l'Université Harvard explique que l'entrepreneuriat est un terme qui englobe la reconnaissance des opportunités d'affaires par des individus ou des organisations, leur suivi et leur concrétisation. Selon Coster Michel, l'entrepreneuriat est un phénomène d'émergence et d'exploitation d'une nouvelle opportunité créatrice de valeur économique et sociale résultant de l'initiative, de l'innovation et des changements de l'entrepreneur qui interagit avec son environnement.
- Création d'organisation :** Aldich Henadz, Chisman, Shama et Thornton ont développé ce concept en considérant que l'entrepreneuriat s'étend jusqu'à devenir un processus de création d'organisation, c'est-à-dire un ensemble d'activités par lesquelles l'entrepreneur combine les ressources informationnelles, matérielles, humaines, etc.
- Création de valeur :** L'entrepreneuriat est un processus dynamique de création de richesse supplémentaire par des individus qui assument de grands risques et s'engagent professionnellement pour fournir de la valeur à un produit ou un service. C'est la relation entre l'individu/la valeur. Selon Boberthirt, il la définit comme : le processus visant à produire un nouveau

produit de valeur en y consacrant le temps et les efforts nécessaires, tout en assumant les risques qui en découlent, de toutes sortes (financiers, psychologiques, sociaux). En échange, on obtient une satisfaction matérielle et morale.

- d) Modèle de créativité :** L'entrepreneuriat et la créativité sont deux activités étroitement liées, selon certains, l'innovation est ce qui distingue les entrepreneurs des gestionnaires, et selon Marchesnay et Julien, Druker, l'innovation est une condition préalable à la création de valeur, qu'il s'agisse d'une innovation technologique ou organisationnelle.

4-Les paradigmes dominants en entrepreneuriat :

Il existe plusieurs paradigmes dominants en entrepreneuriat. Voici quelques-uns d'entre eux :

- a) Paradigme de l'entrepreneur héroïque :** Ce paradigme met l'accent sur l'entrepreneur en tant qu'individu exceptionnel doté de compétences uniques et d'une vision audacieuse. Il considère que la réussite entrepreneuriale est principalement attribuée aux traits et aux actions de l'entrepreneur lui-même.
- b) Paradigme de l'opportunité :** Ce paradigme met l'accent sur la recherche et l'exploitation des opportunités d'affaires. Il considère que l'entrepreneur identifie et saisit les opportunités de marché pour créer de la valeur.
- c) Paradigme des ressources :** Ce paradigme met l'accent sur l'importance des ressources disponibles pour l'entrepreneur. Il considère que l'accès à des ressources spécifiques, telles que le capital financier, les réseaux sociaux et les connaissances techniques, est essentiel pour le succès entrepreneurial.
- d) Paradigme institutionnel :** Ce paradigme met l'accent sur l'influence des institutions et des normes sociales sur l'activité entrepreneuriale. Il considère que les règles, les lois et les valeurs culturelles façonnent le comportement des entrepreneurs et déterminent les opportunités et les contraintes auxquelles ils sont confrontés.

Ces paradigmes offrent différents angles d'approche pour comprendre et étudier l'entrepreneuriat, et ils peuvent coexister et se compléter dans la recherche et la pratique de ce domaine.

5-Situations entrepreneuriales :

Entrepreneuriat par : Nécessité
Opportunité

- a) La création ex-nihilo :** est la forme la plus pure de l'entrepreneuriat.
Exemples : Technopreneuriat ou création d'entreprise technologique, création d'entreprises vertes....
- b) La création par essaimage :** l'essaimage consiste à aider un salarié dans une activité indépendante.
- c) La création par franchise:** La franchise est un accord commercial et juridique par lequel une entreprise appelée le franchiseur s'engage à fournir à une seconde entreprise dite franchisee, un savoir-faire, une formation et une assistance permanente en contrepartie d'une rémunération.

- d) **La reprise d'entreprise:** un processus par lequel une personne physique ou morale, le repreneur, acquiert la propriété d'une entreprise ou d'une activité.
- e) existante et occupe les fonctions de direction générale ». (Fayolle, 2004).

Thème3:L'entrepreneur

1. Définition :

- Une personne qui se charge de l'exécution d'un travail.
- Dans une perspective économique, est entrepreneur : toute personne qui dirige une entreprise pour son propre compte, et qui met en œuvre les divers facteurs de production (agents naturels, capital, travail), en vue de vendre des produits ou des services.

2. Caractéristiques et typologies des entrepreneurs orientés vers l'action :

A -Profil P.I.C: Pérennité, Indépendance et croissance.

B-Profil C.A.P: Croissance, Autonomie et Pérennité.

C-La typologie de Schumpeter, selon les conditions d'innovation :

- I. Supporter des coûts Recherche et Développement plus bas.
- II. Diminuer le risque marketing.
- III. Commettre moins d'erreurs.
- IV. Améliorer la technologie existante.
- V. Ériger des barrières à l'entrée, notamment en protégeant ses inventions par des brevets.
- VI. Bâtir une image forte et développer sa notoriété.
- VII. Dictier sa loi en tirant le marché là où il le veut (en influençant les préférences des clients potentiels)
- VIII. Emmagasinier très tôt des compétences clés.
- IX. Attirer des talents en proposant des challenges stimulants.

D-La typologie de Norman Smith (selon les conditions de création) :

- I. L'ARTISAN : Caractérisé par un faible niveau de formation et est sans expérience notamment dans le domaine de la gestion, il a une compétence technique et se localise dans des activités faiblement innovantes.
- II. L'OPPORTUNISTE : Est considéré comme étant plus expérimenté particulièrement en gestion (il a pu être cadre ou ingénieur). Il a mis son projet lié à une opportunité d'innovation et bénéficie d'appuis solides.

E-Selon le profil du dirigeant :

- I. LE TECHNICIEN : Il vise à faire valoir ses compétences professionnelles en se concentrant sur les conditions de fabrication du produit. (Les ingénieurs).
- II. LE MANAGER : Il se concentre sur les problèmes de gestion, souvent du fait de sa formation en gestion ou de son expérience professionnelle (cadre administratif).

F-la typologie de Marchesney (1996), selon la logique de

l'action :Trois aspirations socioéconomiques chez l'entrepreneur :

- I. La pérennité de son entreprise (le souci de transmettre son entreprise à quelqu'un).
- II. L'indépendance : propriété du capital et autonome en terme de prise de décision
- III. L'indépendance : propriété du capital et autonome en terme de prise de décision

3. Principales caractéristiques entrepreneuriales :

- ✓ Désir d'accomplissement
- ✓ Recherche du pouvoir
- ✓ L'autonomie
- ✓ La confiance en soi
- ✓ Haut niveau d'énergie et de dynamisme
- ✓ Persévérance malgré les obstacles
- ✓ Tolérance au stress
- ✓ Capable de faire face à la concurrence
- ✓ Personne orientée vers l'action
- ✓ Innovateur
- ✓ Capacité de concevoir des projets, de conceptualiser et de se projeter dans l'avenir.

4. Les principales motivations des entrepreneurs :

Allain Fayolle (2004), précise contrairement aux idées reçues que les entrepreneurs mettent plus souvent en avant, les motivations suivantes :

- ✓ Le besoin d'accomplissement
- ✓ Le besoin d'indépendance (etre son propre patron)
- ✓ Le besoin de reconnaissance
- ✓ La recherche de pouvoir
- ✓ La passion
- ✓ Le challenge et le défi
- ✓ L'enrichissement.

Les références :

1. Dr. AitBara.H : Création d'entreprise et entrepreneuriat, 2020/2021
2. Dr. Amel Bait : Thèse de doctorat, 2016/2017
3. Dr. Mohamed Goudjil, 2016/2017
4. Dr. SawsanZiregue, 2017/2018
5. www.mcours.com
6. <https://.zahra.voila.net/master/entrepreneuriat.html>